



# HE2B Defré, école accessible aux personnes à mobilité réduite ?

---

*Dans le cadre du cours de Sociologie du Handicap de S. d'Angelo*

Bénédicte De Meyer  
Alison Fortuné  
Fani Raitano

Année académique 2016-2017

# Journée type d'une personne présentant un handicap moteur et se déplaçant en chaise électrique

---

Dans le cadre du cours de Sociologie du handicap, nous avons dû répondre à cette question. Pour ce faire, nous nous sommes mis dans la peau d'une personne présentant une déficience physique.

## Arrivée en véhicule

Nous avons choisi pour cet exercice d'une arrivée en véhicule privé ou en taxi ou en taxi-bus de la Stib (sur réservation)<sup>1</sup>. Il est possible d'accéder au parking, à partir 8h, si quelqu'un est au secrétariat pour ouvrir la barrière (il nous a été confirmé à l'accueil que dans le cas d'une personne à mobilité réduite, la barrière est ouverte).

Il y a 2 places réservées aux personnes en situation de handicap. Pour descendre la chaise électrique du véhicule, il est nécessaire de pouvoir placer des rampes de 3 mètres et de disposer d'encore minimum 1 mètre pour manoeuvrer. Cela semble possible (peut-être un peu juste selon le modèle du véhicule) une fois garé sur une des places réservées. Notre bénéficiaire étant conduit en Renault Trafic, il faudra décharger la chaise en dehors de la place et bloquer la circulation du parking quelques minutes.

Après, commence un véritable parcours du combattant pour entrer dans les bâtiments. Les trottoirs sont hauts et abrupts. Il est impossible pour la chaise de passer du parking au trottoir sans pente ou accès adapté. Nous n'avons trouvé qu'une possibilité de monter sur le trottoir que plus loin, au niveau du casse-vitesse. Une fois sur le trottoir, il y a deux accès possibles pour entrer dans l'école, un au niveau du secrétariat et un au niveau du hall principal. Cependant, aux deux entrées, se pose la même difficulté : les portes doivent être ouvertes ou il doit y avoir quelqu'un pour les ouvrir car elles ne sont pas automatiques et extrêmement lourdes à manoeuvrer. Notre personne en chaise ne pourra pas entrer seul dans les bâtiments.

## Arrivée en bus ou « à pied »

L'arrivée en bus conventionnel est compromise. La ligne passant devant l'école n'est pas desservie par des bus disposant du système de rampes (*Accessibus*)<sup>2</sup>.

En arrivant « à pied », il y a deux entrées possibles (la troisième entrée, chemin menant directement à l'arrêt de bus étant inaccessible) :

- Via l'avenue Defré
- Via le square Defré

C'est deux entrées sont accessibles, bien que celle Square Defré soit plus complexe. Une fois entré dans le parking, nous vous renvoyons au point précédent.

---

<sup>1</sup> <https://www.stib-mivb.be/taxibus.html?l=fr> (consulté 19/12/2016)

<sup>2</sup> <https://www.stib-mivb.be/Accessibus.html?l=fr> (consulté 19/12/2016)

***Accès via le Square Defré***



***Accès via l'avenue Defré***



## Se rendre dans les salles de classe

Si l'on entre par le secrétariat, on constate que la fenêtre de **l'accueil** est à bonne hauteur et permet donc de demander des informations.

**L'ascenseur** est un peu plus loin que l'accueil. Il est accessible aux professeurs et interdit aux étudiants. Sur demande, il peut être utilisé par les personnes à mobilité réduite. L'étudiant devra introduire une demande via un formulaire pour besoins spécifiques et normalement attendre une réponse avant d'emprunter cet ascenseur, ce qui est discriminant. Dans la pratique, nous supposons qu'il pourra l'emprunter le temps de recevoir une réponse à sa demande. Les visiteurs y ont accès directement.

L'ascenseur permet d'accéder à tous les plateaux de l'école. Il est suffisamment large mais il n'a pas été pensé pour des personnes en chaises. En effet, les boutons ne sont pas très accessibles (pas au niveau des mains). Par contre, point positif, il y en a des deux côtés (certaines personnes déficientes motrices ne sont fonctionnels que d'un côté).



Les **couloirs** sont larges et permettent une circulation aisée. Les **portes** des classes sont larges (mais néanmoins pas aux normes de 90 cm de passage libre). Une fois en classe, il faut réaménager la classe pour permettre l'installation de l'étudiant.

Toutes les classes semblent accessibles ainsi que la salle de conférence. Le passage vers les locaux vidéo est très étroit et encombré. Il y a une armoire qui réduit le passage. Le couloir très étroit rend difficile toute manœuvre.



L'accès à une **prise électrique** est complexe. Soit, les prises sont très basses et en nombre très réduit, soit, elles sont en hauteurs et donc inaccessibles.

## Accès aux sanitaires

Il y a des toilettes adaptées au rez-de-chaussée. Pour l'instant, la toilette pour les femmes est accessible. Par contre, celle des hommes est hors service. Vu qu'il y n'y en a qu'une au rez-de-chaussée, l'étudiant sera amené à prendre l'ascenseur pour s'y rendre et à perdre beaucoup de temps.

## Accès à la bibliothèque

La bibliothèque est peut-être accessible (les portes sont très étroites – cela dépendra de la largeur de la chaise) dans sa première partie, mais ne l'est plus dans la deuxième partie car il y a des marches. Le second bureau de la bibliothécaire est hors de portée. Espérons que le bureau dans la première partie soit occupé ! Il nous semble cependant difficile pour l'étudiant d'évoluer seul dans la bibliothèque. L'espace est étroit et encombré, les rayonnages trop serrés, les livres en grande partie inaccessibles, etc. La bibliothèque n'est absolument pas fonctionnelle pour un étudiant en chaise.



## Accès aux espaces repas, zones de détente et photocopieuses

Dans les bâtiments de l'école, il y a des **tables** et des **micro-ondes** sur les deux plateaux. C'est accessible. Il y a des distributeurs de softs et d'eau) à tous les étages et des distributeurs de boissons chaudes et de confiseries seulement au 1<sup>er</sup> étage. L'étudiant peut également bénéficier des tables extérieures au niveau du rez-de-chaussée face au secrétariat et au niveau du 1<sup>er</sup> étage.

Les **zones de détente** face au hall principal et sur la terrasse du 1<sup>er</sup> étage sont accessibles pour « prendre l'air ».

Il y a plusieurs **photocopieuses** qui sont toutes accessibles.

## Pour accéder au restaurant de l'école situé à l'internat

Ici aussi, c'est le parcours du combattant. Il faut sortir de l'école, sortir du parking via le square Defré, traverser la rue pour prendre le trottoir et remonter la rue vers l'internat. Une fois arrivé en haut de la rue, il faut encore traverser au niveau du rond-point, sans passage piéton. Il faut ensuite demander l'ouverture de la barrière pour entrer sur le site de l'internat. Il n'y a pas d'autre accès. Il y a une rampe d'accès au niveau du parking située près de la place de parking réservée aux personnes à mobilité réduite. Sur place, tout est accessible ainsi que les sanitaires.



## En conclusion

---

La Haute Ecole HE2B Defré est accessible aux personnes à mobilité réduite en chaise roulante électrique. Elle n'est néanmoins pas du tout aux normes préconisées pour les personnes à mobilité réduite (ex. 90cm de passage libre aux portes, diamètre de 1,5m pour manœuvrer, etc.). Il y a de nombreuses difficultés qui entravent l'autonomie de la personne en chaise : les portes d'entrée, les entrées, la bibliothèque et les salles vidéo, l'accès aux prises électriques, le restaurant, les toilettes uniquement au rez-de-chaussée, etc. Mises bout à bout, ces difficultés sont sérieusement discriminantes. L'étudiant perdra beaucoup de temps pour ses déplacements et lors de ses pauses. Il devra solliciter souvent de l'aide. Il est évident qu'à la construction des bâtiments et des abords, rien n'a été pensé pour une personne en chaise.